

Public :

- Être ou avoir été homme du rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre / de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale.
- L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour plus de renseignements.

Objectifs :

- Identifier les différents types de feu et leur dangerosité.
- Maîtriser les principes de la réglementation en ERP et IGH.
- Connaître les installations techniques sur lesquelles il est susceptible d'intervenir et en effectuer l'entretien.

Pédagogie :

- Présentation orale, appuyée d'un document Power Point.
- Démonstrations : Le formateur explique les exercices, puis les stagiaires réalisent les exercices.

Matériel Pédagogique :

- Du matériel adapté est mis à disposition des stagiaires : PC de sécurité de formation, RIA, bac à feu (générateur de flammes), extincteurs eau pulvérisée + CO².
- Remise d'un livret aide-mémoire en fin de formation.

Prérequis :

- Être titulaire du PSC1 de moins de 2 ans ou du SST à jour de la formation continue.
- Être apte physiquement (certificat médical de moins de trois mois).
- Satisfaire à l'évaluation préalable organisée par notre centre.

Lieu – Date – Tarifs : Nous consulter.

Programme

Rappel réglementaire : Arrêté du 02 mai 2005 consolidé, relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification des services de sécurité incendie des ERP (Etablissements Recevant du Public) et des IGH (Immeubles de Grande Hauteur).

Le feu et ses conséquences

- L'éclosion et le développement du feu.
- La réaction et la résistance au feu.

La sécurité incendie

- Le classement d'un établissement
- Les principes généraux de sécurité incendie
- Le respect de la vacuité des dessertes des bâtiments
- L'intérêt du cloisonnement, la vérification des dégagements
- Les désenfumage, l'éclairage de sécurité et les moyens de secours.

Les installations techniques

- Les installations électriques.
- Les ascenseurs et nacelles.
- Les installations fixes d'extinction automatique.
- Les colonnes sèches et humides.
- Le système de sécurité incendie (SSI).

Rôle et missions des agents de sécurité incendie

- Les consignes de sécurité et la main courante.
- Le fonctionnement d'un poste de sécurité.
- Conduite d'une ronde de sécurité et surveillance des travaux.
- Mise en œuvre des moyens d'extinction.
- Appel et réception des secours publics.
- La sensibilisation des occupants de l'établissement sur les mesures de sécurité.
- Les missions du service de sécurité incendie.

Pratique

- Visite applicative avec étude approfondie des équipements techniques, des risques et de la disposition des lieux.